

## Recensement de la population au 31 juillet 2007

# La croissance démographique reste dynamique

186 000 personnes habitent la Collectivité départementale de Mayotte au 31 juillet 2007. En cinq ans, la population a augmenté de 26 000 habitants.

L'accroissement naturel explique intégralement cette augmentation : le nombre de naissances est largement supérieur à celui des décès, alors que le solde migratoire devient négatif sur la même période. La part de la population étrangère continue à augmenter, elle passe de 34 % en 2002 à 41 % en 2007.

La population de Mayotte a été multipliée par quatre en moins de 30 ans, portée par une natalité très élevée et par une **immigration** provenant pour l'essentiel des îles voisines. Le **taux de fécondité** des femmes ne diminue que lentement : il reste très élevé à tous les âges, notamment pour les mères nées à l'étranger qui sont à l'origine de 72 % des naissances enregistrées en 2007. L'**indice synthétique de fécondité** des mères nées à l'étranger est, en effet, de 6,4 enfants par femme contre 3,4 enfants pour les mères nées en République française (à Mayotte ou ailleurs sur le territoire national). La natalité importante qui en découle, associée à une mortalité structurellement faible, est à l'origine d'un solde naturel largement excédentaire de 33 000 personnes.

Entre les recensements d'août 2002 et d'août 2007, le solde migratoire devient négatif (environ - 7 000 personnes). L'émigration, notamment étu-

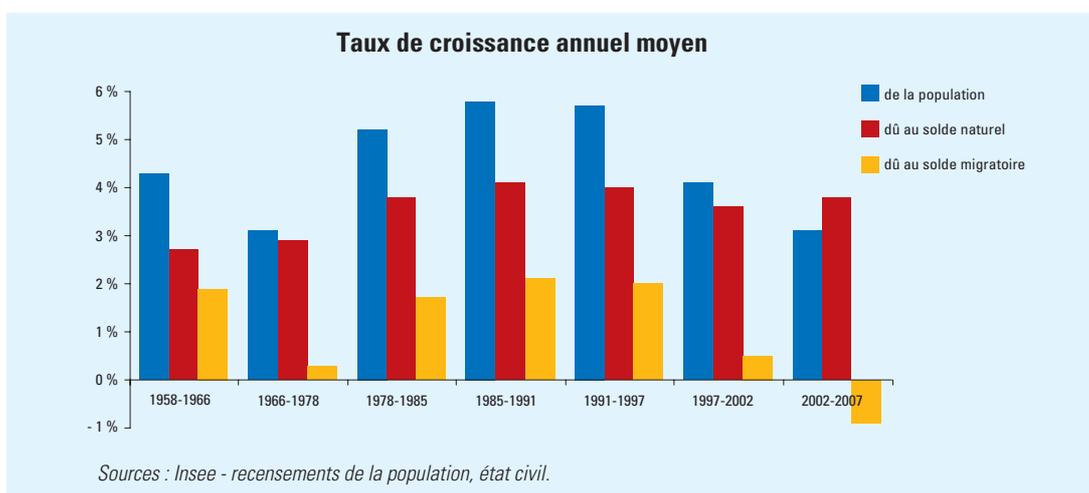
**Bilan démographique**  
période intercensitaire 2002-2007

	Effectifs
<b>Population en 2002</b>	<b>160 000</b>
Naissances domiciliées	+ 37 000
Décès (*)	- 4 000
Solde migratoire (*)	- 7 000
<b>Population en 2007</b>	<b>186 000</b>

(\*) estimations

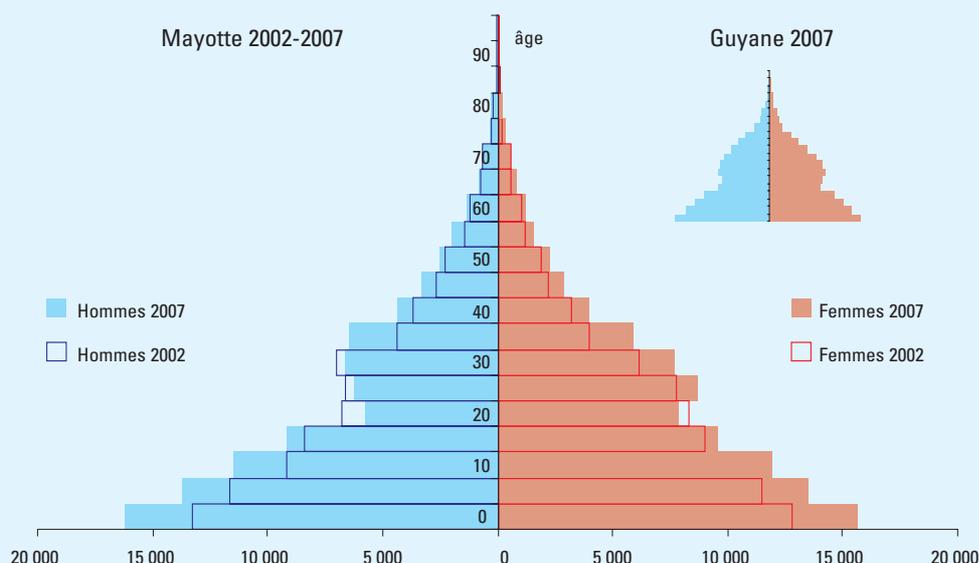
Sources : Insee - recensements de la population, état civil.

dante, est de plus en plus marquée, et le renforcement de la lutte contre l'immigration clandestine conduit en fin de période à un équilibre entre les entrées et les sorties sur ce type de flux.



## Pyramide des âges 2007

La pyramide des âges de la population mahoraise est caractéristique des territoires à forte natalité dont l'entrée dans la phase dite de **transition démographique** est récente. Elle ne se déforme que très progressivement dans le temps. Son profil est proche de celui de la pyramide des âges de la population guyanaise. Sa base est très large et continue à s'élargir en raison notamment d'une natalité forte. Son sommet se resserre rapidement, effet d'une croissance très rapide de la population associée à une espérance de vie plus faible dans le passé.



Source : Insee, recensements de la population

La population augmente en moyenne de 3,1 % chaque année sur la période 2002-2007, un taux en baisse d'un point par rapport à la période intercensitaire précédente (1997-2002). La croissance démographique reste néanmoins très supérieure à ce qu'elle est au niveau national ou même à La Réunion (respectivement + 0,7 % et + 1,5 % de taux de croissance annuel moyen sur la période 1999-2006<sup>1</sup>). Elle est aussi légèrement supérieure à celle observée aux Comores (+ 2,8 % de taux de croissance annuel moyen sur la période 1990-2006).

### Une population jeune

Avec un âge moyen de 22 ans, la Collectivité départementale de Mayotte reste le territoire français dont la population est la plus jeune. Les moins de 20 ans représentent 54 % de la population en 2007. La scolarisation progresse. Quasiment tous les enfants résidant à Mayotte sont maintenant scolarisés, au moins en primaire, et le niveau atteint en sortie du système scolaire s'améliore progressivement. En 2007, 17 % des personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire ont un niveau baccalauréat ou supérieur, contre 13 % en 2002.

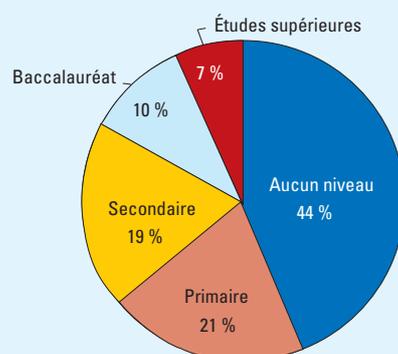
Cependant, la part des personnes n'ayant jamais été scolarisées est toujours importante : elle représente 44 % des plus de 15 ans, en baisse de 2 points par rapport à 2002. 60 % de ces personnes jamais scolarisées savent néanmoins lire et écrire le mahorais et l'arabe, plus rarement le français.

À l'autre extrémité de la distribution par âge, moins de 4 % de la population mahoraise a plus de 60 ans, contre plus de 20 %

en métropole. Parmi les seniors (plus de 50 ans), seulement 28 % lisent et écrivent le français et 34 % le parlent (en hausse respectivement de 5 et 6 points par rapport à 2002).

La faible capacité d'accueil de l'enseignement supérieur conduit les étudiants à émigrer pour poursuivre leurs études, ce qui explique le déficit des tranches d'âge de 20 à 30 ans. On retrouve ce creux pour les générations étudiantes dans les pyramides des âges des départements d'Outre-mer.

### Niveau scolaire des personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire



Source : Insee, recensement de la population 2007

De manière plus spécifique à Mayotte, la structure de la population âgée de 25 à 39 ans est marquée par l'importance des flux migratoires dans cette tranche d'âge : en 2007, 57 % des 25-39 ans sont nés à l'étranger, contre 32 % pour l'ensemble de la population. Par ailleurs, les 15-29 ans de 2002, devenus les 20-34 ans de 2007, représentent une part inférieure de la population d'un recensement à l'autre, et diminuent même en nombre. Cette évolution est plus marquée chez les hommes que chez les femmes, notamment en raison du renforcement de la lutte contre l'immigration clandestine. Le nombre d'hommes âgés de 20 à 30 ans pour 100 femmes du même âge est ainsi tombé de 83 en 2002 à 73 en 2007.

<sup>1</sup> Source : recensements de la population de 1999 et 2006.

## Plus de 40 % de la population est étrangère

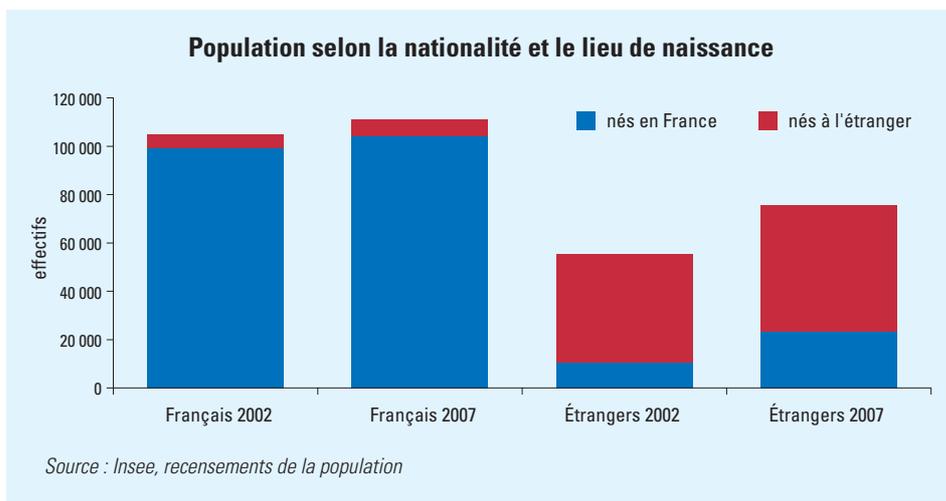
Entre 2002 et 2007, la répartition de la population selon le lieu de naissance n'a pas connu d'évolution notable. La part des personnes nées sur le sol mahorais a légèrement décliné, passant de 64,7 % en 2002 à 63,5 % en 2007. La part de la population née dans un autre territoire français connaît une augmentation relative, mais reste inférieure à 5 %. Les natifs des Comores représentent 28,3 % de la population résidente, en augmentation de 0,2 point (soit 7 800 personnes supplémentaires depuis 2002).

La part de la population de nationalité étrangère continue sa progression, passant de 34,4 % en 2002 à 40,7 % en 2007. La nationalité comorienne est très largement majoritaire. Près d'un tiers (23 000 personnes) des 75 000 étrangers recensés à Mayotte au 31 juillet 2007 y sont nés. Ces personnes, bien que nées sur le territoire de Mayotte, sont de nationalité étrangère parce que leurs deux parents sont immigrés. Pour la plupart, elles sont âgées de moins de 16 ans. Les modalités d'accès à la nationalité française leur permettront de l'acquérir à 13 ou 16 ans, sous réserve de répondre aux conditions réglementaires en vigueur.

## Davantage de familles monoparentales

La croissance du nombre de ménages (+ 24 % en cinq ans) est plus marquée que celle de la population (+ 16 %), en raison de la diminution du nombre de personnes par ménage (4,1 personnes par ménage en 2007 contre 4,3 en 2002). Les ménages d'une personne ont le plus augmenté : ils représentent 13 % des ménages en 2007, soit 6 000 ménages contre 3 800 en 2002.

Plus de 80 % des Mahorais vivent dans une famille et 60 % des plus de 15 ans vivent en couple, un taux en légère baisse par rapport à 2002. Les couples dont les conjoints sont de nationalité différente représentent 24 % des couples ; les trois quarts d'entre eux sont formés d'un homme de nationalité française et d'une femme de nationalité étrangère.



En 2007, 7 000 familles mono-parentales résident sur l'île, un chiffre en très nette augmentation par rapport à 2002 (4 800 familles). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution : augmentation du nombre de femmes se séparant de leur conjoint, épouses d'un foyer polygame

n'ayant pas déclaré leur mari, absent au moment de la collecte du recensement, familles en situation irrégulière dont le père a fait l'objet d'une mesure de raccompagnement. ■

Camélia Louachéni,  
Christophe Trouillard,  
Matthieu Morando

## Un parc immobilier stable, des équipements domestiques en progression

Le parc immobilier de Mayotte est récent. Plus de la moitié des résidences principales ont moins de dix ans, et leur taille moyenne augmente. Les logements en dur représentent 57 % du parc immobilier, un taux stable par rapport à 2002. Le nombre de logements en tôle continue d'augmenter avec 7 000 logements supplémentaires depuis 2002. En revanche, la part des logements en matériaux traditionnels (torchis, raphia, etc.) baisse fortement.

Le confort des logements continue de s'améliorer, avec cependant des évolutions contrastées selon le type d'équipement. Si l'accès à l'eau du réseau s'est généralisé

grâce à un service de bornes publiques et à la solidarité de voisinage (branchement spontané sur le réseau ou chez un voisin raccordé), seuls 75 % des ménages sont alimentés en eau directement dans le logement ou dans l'enclos. Le taux de raccordement au réseau électrique a fortement augmenté, passant de 76 % en 2002 à 92 % en 2007.

Le taux d'équipement en télévision a continué sa forte progression. L'équipement des ménages en matériel informatique et en lave-linge reste en revanche modeste.

### Comparaison des taux d'équipement Mayotte-Réunion-métropole (en %)

Équipement	Mayotte 2002	Mayotte 2007	Réunion 2006	Métropole 2006
Réfrigérateur	44,4	56,4	98,5	97,5
Congélateur (seul)	30,0	53,8	54,8	53,8
Lave-linge	12,9	20,4	87,6	91,0
Téléviseur	61,3	81,9	95,6	95,0
Ordinateur	7,4	16,7	38,6	55,7

Sources : Insee - recensements de la population, enquête Budget des familles 2006.

## Définitions :

Un **ménage** est constitué de l'ensemble des personnes vivant dans un même logement. Une famille est une partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple (marié ou non) avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une famille monoparentale.

Un **immigré** est un résident né étranger à l'étranger. Sur 75 808 étrangers recensés à Mayotte, 23 438 y sont nés et ne sont donc pas comptés comme immigrés. Aux 52 370 restants, il convient d'ajouter 3 577 immigrés ayant acquis la nationalité française. Mayotte compte donc un total de 55 947 immigrés.

Le **taux de fécondité** est le nombre moyen d'enfants nés vivants rapporté à la population féminine en âge de procréer (âgée de 15 à 49 ans par convention).

L'**Indice Synthétique de Fécondité (ISF)** est la somme des taux de fécondité par âge pour une année donnée. Il indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération dont les taux de fécondité par âge seraient ceux de l'année considérée.

La **transition démographique** est le passage d'un régime démographique traditionnel, où la fécondité et la mortalité sont élevées, à un régime démographique moderne où la fécondité et la mortalité sont beaucoup plus faibles.

## Sources :

Les données présentées dans cet article proviennent principalement du recensement de la population de la Collectivité départementale de Mayotte, réalisé en août 2007 (avec une date de référence au 31 juillet 2007).

Le recensement de la population concerne toutes les personnes ayant leur résidence principale à Mayotte quelle que soit leur nationalité ou leur situation administrative. Pour les étrangers, l'Insee ne distingue pas les personnes en situation régulière de celles qui ne le seraient pas : seuls le lieu de naissance et la nationalité de la personne sont demandés sur le questionnaire individuel.

L'état civil de Mayotte est récent et il est encore très fréquent que les décès ne soient pas déclarés ; les taux de mortalité ont donc été estimés par l'Insee en appliquant des tables de mortalité à la population résidente. Concernant les naissances, toutes celles enregistrées au Centre Hospitalier de Mayotte ont été retenues, soit un chiffre sensiblement supérieur aux naissances enregistrées par l'état civil, 5 % à 10 % des naissances continuant à ne pas y être déclarées. Près de 5 000 enfants nés à Mayotte depuis août 2002 ont quitté le territoire avant la date de référence du recensement de 2007 (émigration de familles mahoraises, départ de familles réunionnaises ou métropolitaines, ou reconduite aux frontières de familles étrangères en situation irrégulière), ce qui représente plus de 70 % du solde migratoire.

## Bibliographie :

Morando M., "Recensement général de la population de Mayotte : 186 452 habitants au 31 juillet 2007", *Insee Infos* n° 32, novembre 2007.

Poirel G., Zakaria Z., "Fécondité et mortalité à Mayotte en 2004", *Insee Infos* n° 24, janvier 2006.

Bacheré H., Frouté O., "Mayotte : recensement de la population du 30 juillet 2002", *Insee Première* n° 940, décembre 2003.

Louachéni C., Morando M., "La progression de l'emploi permet au chômage de baisser", *Insee Mayotte Infos* n° 40, avril 2009.

Louachéni C., Morando M., "De petits logements pour de grands ménages", *Insee Mayotte Infos* n° 41, avril 2009.



**INSEE MAYOTTE INFOS - Une publication de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques**

Antenne de Mayotte  
ZI - Kawéni  
B.P. 1362 - 97600 MAMOUZOU  
Tél : 02 69 61 36 35  
Fax : 02 69 61 39 56  
Site internet : <http://www.insee.fr/mayotte>  
email : [antenne-mayotte@insee.fr](mailto:antenne-mayotte@insee.fr)

Directeur de la publication : Pascal Chevalier  
Rédacteur en chef : Matthieu Morando  
Rédacteurs : Camélia Louachéni, Christophe Trouillard, Matthieu Morando  
Maquettiste : Marie-Andrée Thazar  
Impression : Imprimah  
ISSN : en cours  
Dépôt légal : Avril 2009 - © Insee - 2009